



## RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPÉTITION

- Date de la compétition : Samedi 22 novembre 2025

- Fin des inscriptions : 9 novembre 2025- Heure de RDV compétiteurs : 12h45/13h00

- Briefing obligatoire: 13h15

- Horaires de l'épreuve : 13h30-16h00- Nombre de participants maximum : 30

- Point de RDV: Parking du plan d'eau d'OLIVET

- Mode de pêche : Pêche aux leurres artificiels, du bord. Wading interdit.

- Nombre de commissaires prévus : A définir

## - Nom du responsable de la compétition et coordonnées :

Fédération de la Mayenne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique Mr Eric PELÉ

78, rue Emile Brault 53000 LAVAL

- **Téléphone** : 02 43 69 12 13

- Mail: eric.pele@fedepeche53.com

- Droit d'inscription : 10 €

- Espèces de poissons comptant pour la compétition : Brochet, Sandre, Perche, Black bass, Chevesne, Truite, Barbeau, Aspe
- -Secteur de pêche pour la compétition : Toute la digue ainsi que la rive Est jusqu'à la limite de pêche (voir plan)
- Particularités du parcours (dangers, interdictions ...) : Une attention particulière devra être portée à la circulation des compétiteurs dans la zone située à l'Est du parcours. En effet, celleci est très arborée et potentiellement humide. Une paire de bottes est exigée.

## -Autres:

- -Un concours de lancer sur cible sera organisé pour départager les compétiteurs dans l'éventualité où le classement « poisson » ne le permettrait pas.
- -Goûter offert par la Fédération à la fin de la manche.











Plan de la zone de pêche pour la compétition



Zone de pêche le jour de la compétition





